

Conseil d'école dématérialisé
Mardi 31 mars 2020

Dans le contexte de confinement sanitaire décrété le lundi 16 mars 2020, ce Conseil d'École prend une forme dématérialisée.

L'ordre du jour a été traité par échanges électroniques, avec les Représentants de Parents Élus.

Ordre du jour :

1. **Fermeture des établissements scolaires**
2. **Prévision d'effectifs et carte scolaire 2020**
3. **Avancée des projets**

1. **FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

Depuis la fermeture des établissements scolaires le 16 mars 2020, en collaboration avec la municipalité, nous continuons à accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, en nous appuyant sur des enseignants volontaires et les animateurs du temps périscolaire que je tiens à remercier.

Quotidiennement, 1 à 4 enfants fréquentent l'école, et l'accueil périscolaire.

Qui peut bénéficier de cet accueil :

- **tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés** : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- **tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux** pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- **les professionnels de santé et médico-sociaux de ville** : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- **les personnels chargés de la gestion de l'épidémie** des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise...
- **les personnels de police, gendarmerie, pompiers et de la préfecture de police.**

Afin d'organiser au mieux l'accueil de leur(s) enfant(s), les parents sont invités à contacter

l'école : ce.0940679C@ac-creteil.fr

et

la mairie : service.enfance@ville-mandres-les-roses.fr

Continuité pédagogique :

La continuité pédagogique a rapidement pu se mettre en place grâce aux nombreuses adresses électroniques dont nous disposons.

Il est important que les échanges entre l'école et les familles se poursuivent. Les enseignants font preuve d'imagination et passent beaucoup de temps à entretenir une relation au quotidien.

Les familles ne disposant pas de connexion ou rencontrant des difficultés pour accéder au programme de travail viennent sur l'école, dans l'attente qu'un dispositif de transmission par la poste se mette en place.

Dans ce contexte, il est indispensable de limiter les déplacements et de rester chez soi, c'est pour cette raison que les démarches d'affectation au collège ont débuté le 26 mars par courrier électronique. Il se pourrait qu'il en soit de même pour les propositions et les décisions de poursuite de scolarité (passages/redoublements) au retour des congés de printemps le lundi 20/04/2020.

**LES PARENTS RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS POUR EFFECTUER CES DÉMARCHES SONT INVITÉS
À SE RAPPORTER DE L'ÉCOLE PAR MAIL OU TÉLÉPHONE (sur les heures et jours d'école)**

Questions des représentants de parents sur ce point

La FCPE tient à remercier l'ensemble de l'équipe enseignante pour l'investissement et le travail de qualité déployés à destination de nos enfants dans cette période de confinement. Les représentants de parents souhaitent à toutes et tous de bonnes vacances bien méritées.

2. PRÉVISION D'EFFECTIFS ET CARTE SCOLAIRE 2020

Actuellement	Prévisions rentrée 2020
68 CP	59 CP
64 CE1	69 CE1
60 CE2	64 CE2
74 CM1	58 CM1
62 CM2	74 CM2
328 élèves pour 13 classes	324 élèves pour 13 classes
25,23 élèves (moyenne/classe)	24,92 élèves (moyenne/classe)

Depuis le début de l'année :

8 admissions définitives

11 radiations suite à un déménagement

Les prévisions annoncées tiennent compte des déménagements signalés, des inscriptions réalisées en mairie, des propositions de redoublement vues avec les parents qui n'ont pas encore donné leur réponse.

Le projet de carte scolaire annoncé par la DSDEN du Val de Marne prévoit une Fermeture Conditionnelle pour la rentrée 2020 si les effectifs ne remontent pas.

Monsieur le Maire et Monsieur le Député, élus du territoire ont été destinataires d'éléments sur la situation de l'école afin d'intervenir auprès de la Direction Académique.

En effet, si les effectifs sont en baisse ce qui justifierait une fermeture, celle-ci occasionnerait une moyenne de 27 élèves par classe rendant compliqué l'accompagnement de tous les élèves sur l'école. Il semble important de rappeler ces données pour que soit pris en considération le contexte local :

- 12 enfants en situation de handicap ayant une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées leur accordant le droit à des heures d'accompagnement par un Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap. 2 AESH ont été nommées sur l'école, alors qu'il en faudrait 2 ou 3 de plus au regard des notifications reçues par les familles. A la prochaine rentrée, nous atteindrons 14 élèves en situation de handicap avec l'inclusion de 2 CP.
- Absence de Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté sur le secteur.
- Impossibilité d'accéder à des prises en charge en orthophonie, psychomotricité (cabinets libéraux saturés ne recueillant plus aucune demande, CMP et CMPP de Boissy-Saint-Léger éloignés et également saturés).

Un programme immobilier prévoit la livraison de 23 maisons, au cours du dernier trimestre de l'année civile 2020 (octobre-décembre 2020).

Nous travaillons en relation étroite avec les services de la municipalité pour un suivi régulier des effectifs en toute transparence et comptons sur les inscriptions à venir ainsi que sur la bienveillance de la Direction Académique pour que les meilleures conditions d'apprentissage soient offertes à tous.

Questions des représentants de parents sur ce point

La FCPE sera mobilisée pour soutenir l'école afin d'éviter une éventuelle fermeture.

3. AVANCÉE DES PROJETS

CITOYENNETÉ : règles de vie rédigées et adoptées

Toutes les classes ont travaillé autour des règles de vie de l'école

Point de départ : Quels sont nos besoins pour être bien à l'école

Voici la synthèse par niveau

CP	CE1
<p>RÈGLES DE VIE RÉDIGÉES PAR LES CP Pour être bien à l'école, j'ai besoin de</p>	<p>RÈGLES DE VIE RÉDIGÉES PAR LES CE1 Pour être bien à l'école, j'ai besoin de</p>
CE2	CM1-CM2
<p>RÈGLES DE VIE RÉDIGÉES PAR LES CE2 Pour être bien à l'école, j'ai besoin de</p>	<p>RÈGLES DE VIE RÉDIGÉES PAR LES CM1 Pour être bien à l'école, j'ai besoin de</p>

Définition de 4 droits à l'école et des obligations (devoirs) qui permettent de garantir ces droits à tous.

1. DROIT D'APPRENDRE
2. DROIT DE S'EXPRIMER
3. DROIT DE CIRCULER
4. DROIT D'ÊTRE PROTÉGÉ

Nous espérons que les parents ont pu rediscuter avec leur(s) enfant(s) de ces documents collés à la fin du cahier de correspondance, à côté du règlement intérieur.

CLASSE DE DÉCOUVERTE SUR LES PLAGES DU DÉBARQUEMENT

Toutes les familles des élèves de CM2 ont accueilli ce projet avec beaucoup d'enthousiasme.

Certains parents se sont organisés en décembre pour lever des fonds par la vente de crêpes, boissons, gâteaux lors des fêtes de fin d'année et nous les en remercions. Ils ont ainsi recueilli la somme de 525,00 €

Les associations locales d'Anciens Combattants ont recueillis 600,00€ de dons afin d'aider à baisser le coût du séjour pour les familles. Nous remercions vivement M. Sarkissian, l'ensemble des associations d'Anciens Combattants ainsi que les généreux donateurs qui soutiennent le projet. Le coût maximum ne dépassera pas 200,00€ par famille.

En raison de l'évolution de la situation sanitaire, il est fort probable que le séjour programmé du 4 au 7 mai soit annulé. Les familles seront alors remboursées des acomptes versés, dès lors que Côté Découvertes, prestataire choisi, nous aura reversé les sommes engagées. Les chèques donnés pour règlement échelonné en mars, avril et mai n'ont pas été mis en encaissement.

Nous tiendrons informées les familles dans les plus brefs délais, dès que nous disposerons d'informations.

Le directeur de l'école

Bruno
GAILHAC

Représentante élue de
la liste FCPE

Dorothee
BOYER